

DELFL SCOLAIRE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2024-2025

À propos

L'Institut français NL administre le réseau des 200 écoles du DELF Scolaire sur l'ensemble du territoire néerlandais. Il organise deux sessions par an, en mars et en juin, pour en moyenne 2000 candidats.

Inscription au réseau DELF Scolaire

L'Institut français NL adresse à l'école une facture d'un montant de 430 € pour la cotisation annuelle au réseau du DELF Scolaire. Le paiement échelonné n'est pas possible. Les établissements secondaires néerlandais conventionnés peuvent alors inscrire leurs élèves aux examens des différents niveaux. La cotisation couvre les frais administratifs (envoi des examens et des diplômes, accès à la plateforme d'inscription, etc.) et les frais pédagogiques (vérification des examens écrits, jury oral, etc.).

La cotisation permet également aux enseignants de français :

- de participer à une formation gratuite de certification pour examinateurs-correcteurs organisée par l'Institut français NL
- de participer à une formation : comment intégrer la préparation du DELF Scolaire aux cours réguliers de français ? organisée par l'Institut français NL
- d'avoir un accès gratuit pour le professeur coordinateur à Culturethèque : <https://www.culturetheque.com/fr>

Inscriptions des candidats

A1	75 €	L'inscription des candidats se fait sur le site internet FledFlad. Chaque école du réseau du DELF Scolaire recevra des codes de connexion pour l'inscription des candidats. http://inscrire.fledflad.com
A2	90 €	
B1	120 €	
B2	135 €	

Calendrier des examens

Le DELF Scolaire comprend trois composantes écrites et une composante orale. Les épreuves de compréhension orale, de compréhension écrite et de production écrite sont organisées dans votre école. L'épreuve de production orale se déroule dans chaque région (environ 4 à 8 lieux dans le pays par date, en fonction du nombre d'inscriptions). Deux sessions sont organisées chaque année, en mars et en juin.

	Session de mars 2025	Session de juin 2025
Date limite des inscriptions	19 janvier	25 avril
Épreuves écrites	12 mars à 9h	11 juin à 9h
Épreuves orales	15 mars de 9h à 17h	14 juin de 9h à 17h (A1-B1) 21 juin de 9h à 17h (A2-B2)

Veillez noter que l'organisation des épreuves de production orale de juin sera la même qu'en 2024 :

- **les oraux des niveaux A1 et B1 auront lieu le samedi 14 juin 2025 ;**
- **les oraux des niveaux A2 et B2 auront lieu le samedi 21 juin 2025.**

Renseignements sur l'école

ADRESSE GÉNÉRALE

Nom de l'école :

Adresse postale de l'école :

Code postal de l'école :

Ville de l'école :

Numéro de téléphone de l'école :

Adresse email de l'école :

ADRESSE DE LIVRAISON DES EXAMENS ET DES DIPLÔMES

Nom de l'école :

Adresse postale de l'école :

Code postal de l'école :

Ville de l'école :

ADRESSE DE FACTURATION

Les factures sont établies au nom de l'école, adressées au service financier de votre école et envoyées par courriel au coordinateur DELF Scolaire au sein de l'école. Indiquer si d'autres détails sont requis sur la facture.

Nom de l'école :

Adresse postale de l'école :

Code postal de l'école :

Ville de l'école :

Adresse email facturation :

Remarques :

Renseignements sur le coordinateur DELF Scolaire

Monsieur Madame

Nom :

Prénom :

Téléphone portable :

Email :

Signatures du directeur et du coordinateur DELF Scolaire

Les soussignés déclarent approuver le contenu de ce document et s'engagent à verser la somme de 430 € au titre de la cotisation à la réception d'une facture de l'Institut français NL.

Les soussignés déclarent avoir lu le règlement du DELF Scolaire et s'engagent à le respecter.

Fait à :

Le :

Nom du directeur de l'école :

Nom du coordinateur DELF Scolaire :

Signature :

Signature :